



CIB

Conférence Internationale des Barreaux

DU CÔTÉ DE...

L'UNION INTERNATIONALE DES AVOCATS

RETOUR SUR LE SOMMET DES PRÉSIDENTS DE BARREAUX À L'ONU

A l'occasion de son 90e anniversaire, l'UIA a souhaité réunir ses membres dans le cadre exceptionnel de l'Office des Nations Unies à Genève, en Suisse, pour débattre avec de hautes personnalités de l'organisation onusienne et des représentants de la société civile de deux sujets qui mobilisent actuellement la communauté internationale et qui sont, depuis bien plus longtemps, des combats historiques de l'association :

- L'Etat de droit, une nécessité pour le maintien de la Paix ?***
- La responsabilité des avocats et des barreaux vis-à-vis des réfugiés***

Le Sommet UIA des Présidents de Barreaux est une rencontre proposée tous les deux ans qui donne lieu à de multiples appels adressés aux associations professionnelles et aux avocats. Cette année, il leur a été demandé qu'ils s'investissent dans la défense et la promotion de l'Etat de droit. Car, comme l'a rappelé Michael Møller, Directeur général de l'Office des Nations Unies, « sans Etat de droit nous ne pouvons pas avoir la paix, le développement ni les droits de l'homme. Avec lui, nous avons un cadre durable pour relever les défis mondiaux d'aujourd'hui et de demain qui ne connaissent pas les frontières ».

Au travers des différentes interventions qui ont étayé la journée, le Sommet a été aussi l'occasion de redéfinir la notion d'Etat de droit, telle qu'adoptée par l'UIA et édictée par l'ancien Secrétaire général de l'ONU Kofi Annan en 2004 .

Alors qu'aujourd'hui ses principes élémentaires sont de plus en plus menacés, notamment avec la crise migratoire, il est nécessaire d'impliquer les professionnels du droit dans la défense des plus démunis. François Longchamp, Président du Conseil d'Etat et du Canton de Genève, a mis en garde contre les tentatives, même fugaces, d'affaiblissement des principes qui risquent de faire vaciller l'édifice sur lequel reposent les démocraties. Dans ce sens, « les avocats et les barreaux ont une responsabilité politique, professionnelle et morale de défendre l'Etat de droit » a-t-il déclaré.

Cela va dans le sens des Principes de base sur le rôle des réfugiés que l'UIA a présenté et adopté en octobre dernier à Budapest en Hongrie. Ces principes ont pour objectif de sensibiliser les avocats et les barreaux à leurs responsabilités et au rôle fondamental qui est le leur dans la défense et protection des réfugiés, demandeurs d'asile et des migrants.

Ce rôle crucial a été aussi souligné par Volker Türk, Haut-Commissaire Assistant chargé de la protection du HCR. Que ce soit par leur contribution à une justice forte et indépendante, capable de rappeler les obligations des Etats et de s'assurer que l'interprétation de la loi se conforme aux principes du droit international ; ou par la promotion de la ratification des instruments internationaux pour la protection des réfugiés et des apatrides, les avocats sont invités à devenir actifs, innovants et forces de propositions aussi bien en ce qui concerne la législation que la construction d'institutions juridiques et judiciaires qui puissent répondre aux besoins des plus vulnérables.

Peggy Hicks, représentante du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, a encore rappelé que l'histoire des migrations ne se restreint pas à celle des réfugiés. Elle inclut aussi ceux qui sont forcés à se déplacer en raison d'une pauvreté extrême, d'un manque d'accès à un emploi digne, à une éducation ou à des soins, etc. In-



CIB

Conférence Internationale des Barreaux

dépendamment des raisons qui motivent les gens à se déplacer, selon le droit international des droits de l'homme, chaque personne doit bénéficier de tous ses droits, sans discrimination. « Construire des systèmes et des sociétés qui respectent les droits des migrants n'est pas seulement ce qui est juste de faire et ce qui est intelligent de faire mais c'est aussi une obligation juridique ».

Selon Yves Daccord, Directeur général du CICR, la crise migratoire actuelle a tendance à classer les migrants soit du côté des victimes soit du côté des risques, alors que ce sont des êtres humains, qui ont des besoins et font des choix stratégiques. Il a invité les avocats présents à s'intéresser à la situation des personnes déplacées internes et des mineurs non accompagnés, particulièrement à risque.

Jacqui Hunt, d'Equality Now, a mis l'accent sur le fait que les discriminations à l'encontre des femmes, un groupe particulièrement vulnérable dans des contextes migratoires, ont des conséquences considérables en particulier lorsqu'elles se rapportent à la transmission de la nationalité.

Enfin, selon Andrea Chmieliński Bigazzin, du Syracuse International Institute, être un avocat dans le contexte international de l'Etat de droit nécessite de la passion, des connaissances, de la créativité et un peu de rêve.

Différents projets concrets portés par des avocats ou des associations professionnelles d'avocats ont été présentés également lors du Sommet. Ainsi, le projet European asylum lawyers to Lesbos (ELIL) dont l'objectif est de soutenir les avocats grecs qui fournissent une assistance juridique gratuite aux demandeurs de protection internationale a été décrit par Philip Worthington, son responsable. Des projets visant à faciliter l'accès à la justice, redonner confiance dans les institutions étatiques et autonomiser les individus et les communautés pour définir leurs priorités et défendre leurs droits, dans lesquelles les femmes ont un rôle particulier, ont été cités par Amanda Rawls, de l'ABA-ROLI.

En tant qu'organisation internationale réunissant des avocats, l'UIA a œuvré pendant ses 90 d'existence pour l'établissement d'un ordre juridique international fondé sur le principe de justice entre nations, par le droit et pour la paix. Avec une force et une énergie renouvelée à la suite de ce Sommet, elle répondra encore présent aux appels à l'action pour soutenir et défendre l'Etat de droit et à garantir que les droits de toutes les personnes, y compris les réfugiés, les demandeurs d'asile, les déplacés forcés et les migrants, soient pleinement respectés. Elle invite les Présidents de Barreaux et leurs avocats à faire de même.